



Centres des Etudes Doctorales مراكز الدراسات في الدكتوراه		
العلوم والتقنيات والعلوم الطبية Sciences et Techniques & Sciences Médicales	الأداب والعلوم الإنسانية والفنون وعلوم التربية Lettres, Sciences Humaines, Arts & Sciences de l'Education	العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية والتدبير Sciences, Juridiques, Economiques, Sociales & de Gestion

Procédure pour la Réinscription en Doctorat

1. Le doctorant après concertation avec son directeur de thèse, uploade à travers son compte personnel de gestion du cycle doctoral ledit rapport d'avancement de sa recherche scientifique avec informations demandées en **un seul fichier** nommé : Formulaire pour réinscription en doctorat avec rapport d'activité de recherche scientifique (FRDRARS). Modèle téléchargeable du site : <https://www.uiz.ac.ma/pedoc>;
2. Le Directeur de thèse valide également via son compte personnel -après notification reçue au niveau de son e-mail- le dit rapport d'avancement pour réinscription (**FRDRARS**) ;
3. Le Directeur du CED concerné (STSM, LSHASE et SJESG) examine et donne son avis ;
4. Le doctorant reçoit une notification via son e-mail pour télécharger la fiche dite **autorisation pour réinscription du CED**. Ensuite, le doctorant dépose dans l'établissement où il est inscrit **un dossier papier contenant deux documents** : **1-** Autorisation pour réinscription du CED **2-** Formulaire pour réinscription en doctorat avec rapport d'activité de recherche scientifique (*ce document doit être signé par le doctorant, le directeur de thèse et le responsable de la structure de recherche*) ;
5. Le doctorant doit s'assurer de sa situation administrative en veillant à recevoir son attestation de réinscription.

Remarques :

- 1- *Les étapes, procédures et formulaires de réinscription* sont disponibles au niveau de la plateforme doctorale (fenêtre : Pôle Etudes Doctorales/Gestion du cycle doctorat (uiz.ac.ma) <http://preinsdoc.uiz.ac.ma/>). Pour demande d'informations, veuillez utiliser : contact_pedoc@uiz.ac.ma
- 2- : Concernant le rapport du comité de thèse du doctorant, c'est l'encadrant qui l'uploade via son compte de gestion du cycle doctoral